



Strasbourg, le 20 octobre 2008

CDL-PV(2008)003syn Or. Engl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT

(COMMISSION DE VENISE)

76^e SESSION PLENIERE (Venise, 17-18 octobre 2008)

CARNET DE BORD

La Commission

- a tenu un échange de vues avec les représentants du Comité des Ministres, de l'Assemblée parlementaire et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe;
- a tenu un échange de vues avec M. Ilir Rusmajli, Président de la Commission des questions juridiques de l'Assemblée de l'**Albanie**; sur les amendements récents à la Constitution de l'Albanie en vue de l'adoption d'un avis à la prochaine session;
- a adopté l'avis conjoint de la Commission et de l'OSCE/BIDDH sur les amendements au code électoral de l'**Arménie** de novembre 2007 :
- a tenu un échange de vues avec M. Armen Harutyunyan, Ombudsman de l'Arménie, et a adopté l'avis sur le projet d'amendements à la loi sur le Défenseur des droits de l'homme en Arménie ainsi que l'avis sur la question des immunités de personnes impliquées dans le processus électoral;
- a adopté la mémoire *amicus curiae* dans l'affaire de Sejdić et Finci contre la **Bosnie-Herzégovine**, en instance devant la **Cour européenne des droits de l'homme**;
- a entériné l'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur le projet d'amendements à la loi sur le droit des citoyens de se rassembler de manière pacifique, sans armes, et d'organiser des cortèges et manifestations libres au Kirghizstan;
- a adopté l'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur le projet de loi sur la liberté de religion au Kirghizstan;
- a adopté l'avis sur le projet d'amendements à la loi sur les procédures constitutionnelles au Kirghizstan et sur le projet d'amendements à la loi sur la cour constitutionnelle du Kirghizstan;

- a adopté l'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur le code électoral de **Moldova** tel qu'amendé par la loi n° 76-XVI ;
- a adopté l'avis sur le projet de loi sur la cour constitutionnelle du Monténégro ;
- a été informée des suites données à l'avis sur le projet d'amendements à la loi sur le Procureur de l'Etat du Monténégro;
- a adopté la mémoire *amicus curiae* dans l'affaire de Bijelić contre le Monténégro et la Serbie, en instance devant la Cour européenne des droits de l'homme ;
- a tenu un échange de vues préliminaire avec M. Yuksel Erdogan, Juge rapporteur au Ministère de la Justice de la Turquie et avec M. Kaan Esener, Chef du service des droits de l'homme, Ministère des affaires étrangères de la Turquie, en vue de la préparation d'un avis sur les dispositions constitutionnelles et juridiques pertinentes pour l'interdiction des parties politiques en Turquie, à la demande de l'Assemblée parlementaire;
- a adopté le rapport sur la relation entre la liberté d'expression et la liberté de réligion; la question de la réglementation et des poursuites du blasphème, les insultes à caractère religieux et l'incitation à la haine religieuse;
- a adopté le rapport sur les questions constitutionnelles soulevées par la ratification du Statut de la Cour pénale internationale ;
- a tenu un échange de vues avec M. Musa Marofi, Ambassadeur de l'**Afghanistan** à Rome, sur une éventuelle coopération ;
- a été informée par M. Alexander Vashkevich, ancien juge à la Cour constitutionnelle du **Bélarus**, sur le projet du PNUD pour la promotion d'une plus grande application des normes internationales des droits de l'homme dans l'administration de la Justice au Bélarus :
- a tenu un échange de vues avec M. le Ministre Gilmar Mendes, Président de la Cour suprême fédérale du **Brésil**, sur une éventuelle coopération avec la cour ;
- a été informée de la demande d'assistance sur le concept de la nouvelle loi sur les instruments normatifs de la **Bulgarie** ;
- a été informée des développements constitutionnels en France;
- a été informée de la coopération avec l'Union des cours et conseils constitutionnels arabes ;
- a tenu un échange de vues avec Mme Carmen Alanis Figueroa, Présidente du Tribunal électoral fédéral et avec M. Francisco Guerrero, Conseiller de à l'Institut fédéral électoral du **Mexique**;
- a tenu un échange de vues avec M. Guillermo Ortiz Mayagoitia, Président de la cour suprême du Mexique sur la coopération avec la Conférence ibéro-américaine de justice constitutionnelle et sur la situation constitutionnelle au Mexique;
- a discuté du projet de rapport sur **la notion de bonne gouvernance** en vue de son adoption lors de la prochaine session ;

- a discuté du projet de rapport sur **l'initiative législative** en vue de son adoption lors de la prochaine session ;
- a présenté le Liber Amicorum en honneur de feu le Président M. Antonio La Pergola ;
- a fixé les dates des prochaines sessions : 12-13 décembre 2008 ; 13-14 mars 2009 ; 12-13 juin 2009 ; 9-10 octobre 2009 ; 11-12 décembre 2009.